

LES CLÉS DE LA COMPÉTENCE MANAGÉRIALE

La LSC innove en proposant dès septembre, en collaboration avec une université privée allemande, un nouveau bachelor destiné principalement aux actifs professionnels.

Marc Vandermeir (texte), Olivier Minaire (photo)

Le mois de septembre 2010 verra le lancement, par la **Luxembourg School for Commerce (LSC)**, en partenariat avec la FOM (**Hochschule für Oekonomie & Management**), d'une formation continue diplômante en «gestion d'entreprise», sanctionnée par un diplôme du type «Bachelor of Arts». Cette formation est une première au Grand-Duché.

«La Chambre de Commerce, dont la LSC est l'entité de formation, entend toujours répondre aux besoins des entreprises», a souligné **Pierre Gramigna**, directeur de la CCL, lors de la présentation de cette nouvelle formation. «Et il y a une demande certaine pour une formation en matière de gestion d'entreprise», domaine de plus en plus pointu dans le contexte économique. «Le partenariat avec la FOM a dès lors comme objectif de permettre aux salariés des entreprises luxembourgeoises de développer leurs connaissances dans cette matière.»

La LSC s'est tournée vers cette université privée allemande parce que, selon **Paul Emering**, directeur de la LSC, «cette coopération s'intègre dans notre stratégie, qui se traduit par le développement de formations en coopération étroite avec des acteurs de formation nationaux ou internationaux». Et «la FOM est un partenaire de renommée internationale qui dispose d'une solide expérience en matière de formation managériale pour les actifs professionnels». Dans ce contexte, «le bachelor en gestion d'entreprise répond à une demande bien concrète du marché de la formation».

Il s'agit, par ces formations, reconnues à l'échelon international, de non seulement valoriser le profit professionnel, mais également l'attractivité sur le marché de l'emploi. Le directeur souligne en outre que, avec cette offre, «la LSC poursuit sa démarche pour devenir un acteur de référence en matière de formation».

AMBITIONS INTERNATIONALES

Il est vrai que la FOM est un acteur de poids. «Notre université, privée et homologuée par l'Etat allemand, a été fondée en 1993 par les associations économiques et compte aujourd'hui pas moins de 18 sites dans le pays, a souligné **Heiko Hansjosten**, responsable de la FOM. Nous avons des ambitions internationales, et sommes déjà présents en Chine tandis que nous portons divers projets européens.»



«Nous envisageons également le développement d'études par alternance, qui n'existent pas encore au Luxembourg»

Jean Junck (IFCC), ici à gauche, avec Heiko Hansjosten (FOM)

Ses formations sont conformes au processus de Bologne et s'adressent principalement aux personnes qui exercent déjà une activité professionnelle, mais souhaitent se former au niveau académique parallèlement à leur travail.

Ce bachelor sera proposé en modules d'enseignement, d'ateliers, d'études de cas, etc., ceci afin de garantir aux participants aussi bien les connaissances théoriques que pratiques indispensables en gestion d'entreprise. Un des objectifs est de favoriser la capacité managériale du participant ainsi que sa faculté à bien communiquer au sein de l'entreprise.

La formation s'étendra sur trois ans et demi, soit sept semestres. Les premiers donneront l'enseignement de base en gestion d'entreprise. A partir du 5^e semestre, possibilité est donnée aux étudiants d'adapter leurs études à leur propre environnement de travail, en choisissant des modules spécifiques d'approfondissement.

Sur le plan pratique, les cours seront donnés au Centre de formation de la Chambre de Com-

merce et la langue véhiculaire du bachelor sera l'allemand, sauf pour les modules d'initiation à l'anglais économique, où une connaissance de base de la langue de Shakespeare est requise. Quant au prix, il s'élève à 12.390 euros.

Jean Junck, membre du comité de direction de l'**Institut de Formation de la Chambre de Commerce (IFCC)** et les responsables de la FOM ont mis l'accent sur le fait que ce partenariat est un premier projet. D'autres devraient donc suivre, «notamment le développement d'études par alternance, qui n'existent pas encore au Luxembourg et qui font un lien entre l'apprentissage pour le brevet de technicien supérieur et un bachelor», a précisé M. Junck. Une telle formation en alternance permet de décrocher, après trois ans et demi d'études, à la fois un diplôme de technicien et un bachelor académique.

D'autres formations continues proposées par la LSC seront également concernées, qui peuvent être utilisées pour l'acquisition d'ECTS permettant l'accès à des études dans toute l'Europe. ●